

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

www.sttchu.com



Informations et consignes du 24 avril 2020 en lien avec la COVID-19

Entrée des intervenants dans nos hôpitaux

Tout intervenant du CHU doit présenter sa carte d'employé lorsqu'il arrive au travail afin d'éviter d'avoir à répondre au questionnaire et d'assurer une fluidité dans les entrées.

Les intervenants de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus qui possèdent une carte d'accès, sont invités à emprunter la porte de l'aile J, située à côté de l'urgence, pour diminuer l'achalandage à la porte principale.

Objectif : Augmenter la fluidité de l'arrivée des usagers et des visiteurs aux portes principales

Incidents de sécurité - bris de confidentialité en contexte de COVID-19

Nous rappelons l'importance de respecter la confidentialité en tout temps, incluant la période de pandémie. Nous constatons de multiples bris de confidentialité en lien avec la consultation non autorisée des résultats de tests COVID-19.

Il est interdit de consulter un résultat si vous n'êtes pas le médecin prescripteur ou encore si cela n'est pas nécessaire à l'exercice de vos fonctions. En aucun temps, un employé, un médecin, un résident ou un professionnel peut accéder à un résultat d'un collègue ou d'un proche afin de lui transmettre son résultat plus rapidement ou encore pour savoir si le résultat est positif ou non.

Des audits de sécurité sont faits depuis le début de la pandémie et un suivi personnalisé par écrit est signifié à toutes les personnes étant en écart par rapport au processus, ainsi qu'à leur responsable. Chaque incident est suivi avec la sécurité informationnelle ainsi qu'avec les relations de travail.

Nous vous rappelons également que si vous êtes membre d'un ordre professionnel, un bris de confidentialité constitue une faute déontologique grave.

Objectif : Assurer le respect des règles de confidentialité

Code 20 pour le CHUL, Hôpital Saint-François d'Assise et L'Hôtel-Dieu de Québec

Afin d'assurer la sécurité du personnel, il est demandé aux répondants du CODE-20 (Besoin d'assistance médicale) de suivre les indications qui se trouvent dans le site Web COVID, dans la page Soins aux patients, Code d'urgence [Code 20](#)

Objectif : Assurer la sécurité du personnel

Parents infectés COVID-19 dans l'incapacité de prendre soin de leur enfant et nécessitant un placement temporaire

En soutien aux parents qui sont diagnostiqués COVID positif et qui seraient dans l'incapacité de prendre soin de leur enfant, la direction du programme Jeunesse du CIUSSS-CN nous informe qu'il est possible de faire une demande de placement temporaire.

[Voici la trajectoire pour les partenaires externes du CIUSSS de la Capitale-Nationale disponible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30:](#)

Objectif : Offrir un soutien aux parents atteints de la COVID et qui sont dans l'incapacité de prendre soin de leur enfant.

Récupération du matériel de désinfection

En raison de problématique d'approvisionnement de certains produits de désinfection, nous souhaitons récupérer, tout comme pour les contenants de gels hydro-alcoolisés, les contenants vides de lingettes de peroxyde. Voici donc tous les contenants devant maintenant être récupérés :

- Pompettes à gel moussant;
- Cartouches de remplissage pour les distributeurs muraux;
- Contenants à lingettes de peroxyde.

Vous devez déposer ces contenants ensemble dans les mêmes sacs qui seront récupérés par le personnel de l'hygiène et de la salubrité.

Objectif : Assurer qu'un maximum de contenants vides puissent être récupérés et permettre un remplissage avec un produit substitut.

Projet *Tous ensemble*

Afin de rapprocher les patients hospitalisés et leur famille et briser l'isolement faute de visite, le CHU adhère au projet *Tous ensemble*, notamment avec le soutien de Telus, qui nous prête durant la période de la pandémie, 55 tablettes Android.

Toutes les informations pour leur utilisation et leur entretien se trouvent dans le site Web COVID dans la page Mesures envers les patients [Cliniques, centres et ressources](#)

Notez que ces tablettes s'ajoutent à celles que le CHU rend disponibles, notamment dans les secteurs des soins palliatifs et au Centre mère-enfant Soleil.

Objectif : Briser l'isolement de nos patients hospitalisés

Nouveau service d'interprétariat visuel à distance

Un nouveau service d'interprétariat visuel à distance est disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7 pour faciliter la communication entre les intervenants et les patients sourds ou vivant avec une incapacité auditive. Ce service prévoit la disponibilité d'un interprète à distance utilisant la langue des signes québécoise à partir d'une application audio-visuelle via une tablette iPad.

Chaque urgence du CHU dispose maintenant d'une tablette configurée et réservée à cet usage. Une procédure simple a été expérimentée puis rédigée : elle accompagne chaque tablette. Elle peut être empruntée pour répondre à un besoin dans une unité ou un service. Il suffit à l'AIC de l'unité ou du service de communiquer directement avec l'AIC de l'urgence du site.

Le contexte de la pandémie a accéléré l'implantation de ce service qui était déjà en planification, car le port du masque constitue une barrière communicationnelle à la lecture labiale (lecture sur les lèvres) pratiquée couramment par les personnes sourdes ou vivant avec une incapacité auditive.

Objectif : Offrir la meilleure expérience patient possible

INFORMATIONS DE GESTION

Coupons pour compenser un repas à la cafétéria

À partir du 25 avril 2020, le montant de 15 dollars offert pour le repas lors du travail en temps supplémentaire sera automatiquement ajouté à la paie des personnes concernées. Le coupon pour compenser le repas à la cafétéria ne sera plus requis ni accepté. Pour information, composez le poste 86667.

Primes 4 %

Nous allons débiter le paiement de la prime de 4 % pour tout le personnel. Vous trouverez les renseignements sur le Portail RH en cliquant sur ce lien <https://portailrh.chudequebec.ca/banque?bcUuid=fpgmwtv21y6> ou dans le site Web COVID [Gestion de la main d'œuvre](#)

Reprise des activités de formation

Au cours des prochaines semaines, nous reprendrons graduellement les activités de formation. Elles seront offertes sous différentes formes en respectant les mesures de distanciation sociale. Cette reprise devrait débiter dès la semaine du 4 mai.

Un courriel hebdomadaire annonçant les nouvelles formations disponibles sera transmis aux gestionnaires à partir du mardi 28 avril selon le mécanisme habituel.

Le site web COVID-19 CHU www.chudequebec.ca/corovirusinfos est la source d'information officielle pour tous les intervenants du CHU de Québec-Université Laval.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre comité exécutif

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

www.sttchu.com

